UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur-e ordinaire (100%) ou Professeur-e assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle (tenure track) (PATT) (100%) en droit constitutionnel suisse et comparé

A. Caractéristiques du poste

Activités d'enseignement dans le-s domaine-s suivant-s:

- 2h/année en Droit constitutionnel I : Institutions (Bachelor of Law)
- 3h/année en Droit constitutionnel II : Procédure et droits fondamentaux (Bachelor of Law)
- 1h/année en Droit constitutionnel comparé (Master of Law)
- Un module du séminaire thématique (équivalent de 1h/année, Master of Law)

Total : 7h/année pour un-e professeur-e ordinaire
4h/année pour un-e professeur-e assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle (tenure track)

B. Activités de recherche et autres activités

Recherches de haut niveau en droit constitutionnel suisse et comparé ; encadrement des dissertations de Bachelor et/ou des mémoires de Master ; promotion et direction/co-direction des thèses de doctorat, encadrement et supervision de doctorant-e-s ou post-doctorant-e-s ; recherche de financements (fonds compétitifs, mandats notamment); organisation et participation aux activités de formation continue, aux conférences et aux autres manifestations scientifiques organisées sous l'égide de la Faculté de droit et de l'Université, cas échéant en collaboration avec d'autres membres de la Faculté de droit ; acceptation de tâches administratives en lien avec l'activité professorale et décanale ; plus généralement, participation à la vie de la Faculté de droit.

C. Exigences

La personne candidate doit être titulaire d'un doctorat en droit ; avoir d'excellentes compétences en matière de recherche et d'enseignement en droit constitutionnel suisse et comparé, démontrées par des publications de haut niveau et par des travaux de recherche; démontrer sa capacité à développer un réseau national et/ou international dans les domaines de recherche ; être apte à travailler en équipe.

La langue d'enseignement est le français (évent. l'anglais en Master); les candidat-e-s dont la langue maternelle n'est pas le français doivent pouvoir s'exprimer sans difficulté et couramment en français et devront pouvoir publier de manière autonome en français dans un délai de deux ans au maximum.

Entrée en fonction : 1er août 2022, ou à convenir.

Délai d'envoi des candidatures : 15 mai 2021.
Les candidatures sont à déposer sur le site **www.unine.ch/candis** (réf. FD-Constit), **en un seul fichier PDF**, avec une lettre de motivation précisant la fonction visée (PO ou PATT), un curriculum vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, une liste de publications, la copie des titres obtenus ainsi qu'une liste d'expert-e-s capables d'évaluer les compétences du candidat/de la candidate (au moins 3 noms). La personne candidate exposera (en 3 pages max.) ses intérêts en matière d'enseignement et de recherche, sa vision scientifique du domaine, ainsi que les projets qu'elle prévoit de développer à Neuchâtel.

Renseignements

auprès du doyen de la Faculté (**decanat.droit@unine.ch**) ainsi que sur le site http://www.unine.ch/droit/home/emplois.html

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires.